CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10692** **VALABLE JUSQU'AU** **06/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/1998

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/03/2023

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 9800148 41940552700013

Siret : 419 405 527 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8104076

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.180015

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 340068Z1220000

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/10/2026

Raison sociale : SOCIETE DE CONSTRUCTION ALPINE

Sigle : SOCALP

101 RUE DES LAMPIERS
CENTRE COMMERCIAL SUD
05100 BRIANCON

Téléphone : 04 92 21 06 21 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ABELLI STEPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : www.socalp.fr

E-mail : contact@socalp.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 12 014 006 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	11	27/10/2023
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée)	23	16/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/10/2026 08:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.